

# Calendrier des inscriptions aux activités périscolaires 2021-2022

## Vacances de Toussaint

**Du 25 octobre au 5 novembre 2021**

Envoi des fiches d'inscriptions la semaine du 13 septembre 2021  
Retour attendu le 3 octobre 2021 au plus tard

## Vacances de Noël

**Du 20 au 31 décembre 2021**

Envoi des fiches d'inscriptions la semaine du 15 novembre 2021  
Retour attendu le 5 décembre 2021 au plus tard

## Vacances d'hiver

**Du 21 février au 4 mars 2022**

Envoi des fiches d'inscriptions la semaine du 17 janvier 2022  
Retour attendu le 3 février 2022 au plus tard

## Vacances de printemps

**Du 25 avril au 6 mai 2022**

Envoi des fiches d'inscriptions la semaine du 21 mars 2022  
Retour attendu le 6 mars 2022 au plus tard

## Vacances d'été

**À partir du 8 juillet 2022**

Envoi des fiches d'inscriptions la semaine du 30 mai 2022  
Retour attendu pour juillet au plus tard le 15 juin 2022  
Retour attendu pour le mois d'août au plus tard 14 juillet 2022

Pour inscrire votre enfant en accueils de loisirs, deux possibilités vous sont offertes :

- Par internet sur le portail famille ([www.monlhay.fr](http://www.monlhay.fr)), modifiable jusqu'à 20 jours à l'avance
- Par la fiche d'inscription à retourner en mairie, aux des Guichets Uniques : [guichets.uniques@ville-lhay94.fr](mailto:guichets.uniques@ville-lhay94.fr)  
Tél : 01 46 15 33 33

## Modalités pratiques

### Tarifs journaliers



**Veuillez prendre connaissance des nouveaux règlements de fonctionnement des accueils collectifs de mineurs et de restauration, en particulier des nouvelles dispositions relatives aux formalités d'inscription et de facturation.**

- Accueils du matin et/ou du soir : Tarif selon taux de réduction personnalisé (TRP)
- Restauration : Tarif selon TRP
- Accueils de loisirs du mercredi et vacances : Tarif selon TRP



**Attention : En cas d'absence de réservation en accueil de loisirs du mercredi et durant les vacances scolaires, votre enfant ne pourra pas être pris en charge. Toute journée réservée est due, sauf présentation d'un justificatif sous un délai de 48h.**

- Étude : Inscription et paiement auprès du directeur d'école

### Horaires

- Accueil du matin de 7h30 à 8h30\*
- Accueil du soir de 16h15 à 19h\*
- Accueil du soir de 17h30 à 19h pour les enfants en élémentaire présents à l'étude.
- Études de 16h15 à 17h30 en élémentaire
- Accueils de loisirs du mercredi\*\* :
  - à la demi-journée avec repas de 7h30 à 13h30
  - à la journée avec repas de 7h30 à 18h30
- Accueils extra scolaires (vacances)\*\*\*
  - à la journée avec repas de 7h30 à 18h30

\* Pour l'école des Garennes, garderie de 7h30 à 8h45. et de 16h30 à 19h00

\*\* Modifications possibles jusqu'à J-7 pour les mercredis sur [www.monlhay.fr](http://www.monlhay.fr)

\*\*\* Modifications possibles jusqu'à J-20 pour les vacances sur [www.monlhay.fr](http://www.monlhay.fr)

### INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES AU CHOIX

Par fiche d'inscription à retourner à l'Hôtel de Ville aux Guichets Uniques  
Par internet sur le site « Mon L'Hay » [www.monlhay.fr](http://www.monlhay.fr)

Renseignements : Guichets Uniques : Tél : 01 46 15 33 33 - [guichets.uniques@ville-lhay94.fr](mailto:guichets.uniques@ville-lhay94.fr)